de l'autre scrutins, manifestations qui, soit dit en passant, ont fait du bruit ailleurs qu'à Roubaix. M. le Conseiller ajouta qu'il lui avait aussi paru étrange qu'une administration, nommée par l'Empereur et dont les sentiments avaient été jusque là si orthodoxes, s'en allât officiellement, au moment des élections, faire visite à un candidat qui n'était pas du tout selon le cœur de M. Rouher.

M. le maire, qui s'attendait peut-être à l'algarade, répondit simplement qu'il était le représentant légal de ses concitoyens avant d'être nommé par l'Empereur ; qu'il n'avait pas cru pouvoir résister au sentiment unanime de la population roubaisienne ; que, le cas échéant, il agirait encore de même, et qu'en conséquence, il trouvait l'observation de M. le Conseiller, au moins inutile.

Si cette réponse a été faite, nous en félicitons M. le maire, en l'assurant qu'il a parfaitement compris et rendu la pensée de ses administrés.

Jeudi soir, un fort groupe de commissionnaires publics rentrait à Lille par la porte de Tournai, après avoir assisté à un enterrement au cimetière de l'Est. Le factionnaire de la porte, croyant voir s'avancer une troupe de perturbateurs, fit mettre le poste sous les armes ; on ferma la moitié de la porte, et le poste croisa la baïonnette en face de la moitié restée ouverte. On avait fait courir le bruit que des ouvriers roubaisiens devaient venir se joindre aux ouvriers lillois qui depuis quelques soirs forment des attroupements, et les hommes de garde croyaient avoir devant eux une partie de ces Roubaisiens. On s'explique en quelques paroles, et les commissionnaires purent rentrer en ville sans autre incident.

(*Echo du Nord.*)

Enfin, le calme paraît rétabli à Lille. Il n'y a pas eu la moindre manifestation dans la soirée d'hier et d'avant-hier.

Depuis sept heures et demie, la Grand'Place a été occupée par un escadron de dragons, pendant que des détachements de troupes stationnaient sur les différents points où les perturbateurs s'étaient portés les jours précédents.

Il y a tout lieu d'espérer que les scènes tumultueuses dont le chef-lieu a été le théâtre depuis lundi ne se reproduiront plus.

Non-seulement elles impressionnent péniblement la population, mais elles nuisent beaucoup au commerce. On a constaté que depuis quatre jours les affaires sont plus nulles que jamais.

On attribue aussi aux manifestations de lundi et de mardi la faiblesse des approvisionnements des divers marchés de mercredi. C'est donc l'intérêt général qui souffre quand des événements de ce genre se produisent.

La mouche, pendant l'été, tracasse beaucoup le bétail et l'espèce humaine ; elle infeste les étables et les habitations, surtout dans nos campagnes. On emploie, pour la détruire, le lait doux, la mine de plomb et l'arsenic, ce moyen est très dangereux ; en effet, une mouche empoisonnée peut tomber dans les aliments ; qu'on juge de là quelles peuvent en être les conséquences.

Voici, dit le *Journal officiel*, un moyen bien simple avec lequel on peut détruire, en peu de temps, toutes les mouches qui infestent une habitation et une étable : on se procure un carré de planche d'un mètre de diamètre, on le pend à un mur d'un logement ou d'une étable, et l'on y passe une couche légère de mélasse avec un pinceau ; la mouche, alléchée par l'odeur de cette matière sucrée dont elle est très friande, s'y précipite ; ses ailes et ses pattes s'y attachent et s'y collent ; épuisée par les efforts qu'elle fait pour se dépêtrer, elle périt. Lorsque cette planche est toute couverte, on la nettoie avec un couteau en bois, puis on applique une seconde couche de mélasse avec le pinceau. Il est facile de voir, par ce simple exposé, qu'en procédant ainsi on détruit promptement tous les mouches qui infestent une écurie et un logement. Il y a une grosse mouche qui s'attaque de préférence au cheval et le rend vicieux. Elle se place en masse, sous le ventre, en haut des cuisses de cet animal.

Le moyen de la détruire est des plus simples : on se procure quelques poignées de feuilles vertes de noyer ; on les hache bien fin, on les pile, on les met infuser dans un litre d'eau froide, pendant quelques jours, puis on applique cette infusion avec un pinceau, sur les chevaux, et les mouches qui s'y posent périssent à l'instant. Il est à remarquer que plus cette infusion est forte, plus elle est efficace.

Les végétaux d'un jardin sont souvent infestés par les pucerons, on les détruit en les aspergeant avec cette infusion.

Pendant l'été, les arbres fruitiers sont dévorés par les fourmis ; on les empêche d'y monter en appliquant au pied des arbres une couche de goudron ou d'huile de pétrole tout autour. Cette ligne circulaire doit avoir huit centimètres de largeur.

Nous avons sous les yeux le rapport présenté par le conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer du Nord à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 26 avril dernier.

Il résulte de ce document que le compte d'exploitation pendant l'année 1868 se solde par un bénéfice de 23,625,000 fr. qui distribué entre 525,008 actions, donne pour chacune 45 fr. de dividende, outre les 16 fr. d'intérêt.

L'assemblée des actionnaires a approuvé une convention conclue le 30 mars entre le conseil d'administration et le département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics de l'empire français. Cette convention, qui avait reçu le 22 avril l'approbation du Corps législatif, a pour objet la concession des lignes d'Arras à Etaples, par ou près Saint-Pol, et par la vallée de la Ternoise, de Béthune à Abbeville, par ou près Saint-Pol, et Frévent et de Luzarches à la ligne de Saint-Denis à Pontoise.

Un affreux malheur est arrivé ce matin dans la filature de lin de M. Descat-Billet, ou Tilleul.

Une vitre du lanterneau couvrant la carderie étant brisée et l'eau tombant dans l'atelier, un ouvrier nommé Martial Allard voulut boucher le trou. Prenant un morceau de toile d'emballage qu'il attacha sur sa tête pour se garantir de la pluie, il monta sur son métier afin d'arriver jusqu'au lanterneau. Malheureusement, la courroie du bout flotta dans l'espace s'enroula autour d'un arbre de transmission et Allard fut violemment entraîné en arrière. Pendant quelques secondes, il suivit l'arbre dans son effroyable révolution ; bientôt, la tête séparée du tronc s'en alla tomber dans un coin, tandis que le corps rebondissait du côté opposé.

Allard avait 35 ans. C'était un bon ouvrier, aimé de ses camarades et estimé de son patron. Il était marié et n'avait pas d'enfants.

Les frères Delannoy, dont l'un pourrait bien être en ce moment sous les verrous, ont causé en Belgique, la semaine dernière, une fausse alerte, que le *Courrier de l'Escaut* rapporte ainsi :

Jeudi dernier, vers deux heures du matin, quatorze gendarmes, appartenant aux brigades de Tournai et de Rumes, arrivaient à Taintegnies, où, aidés d'un membre du collége échevinal, ils allaient visiter plusieurs maisons. Il s'agissait cette fois encore, de rechercher les frères Delannoy, fraudeurs émérites condamnés en France et en Belgique.

Les gendarmes revinrent comme ils étaient partis, et cependant on avait lieu de croire que les malfaiteurs recherchés passaient la nuit dans cette commune.

C'est donc encore partie remise, car il faudra bien que ce manége finisse un jour et qu'on s'empare d'hommes simultanément recherchés par les polices française et belge.

Cours public de Physique.

Mercredi 2 Juin à 8 heures 1/4 du soir.

Photographie sur papier. — Préparation du papier sensible. — Formation de l'épreuve négative. — Epreuves positives. — Papier ciré, papier gallatine. — Photographie sur verre albuminé. — Photographie sur collodion. — Reproduction de couleurs sur une couche sensible. — Image photo-chromatique du spectre solaire. — Reproduction des estampes coloriées.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la Séance du 23 Mai 1869.

Sommes reçues par 135 déposants, dont 30 nouveaux . . . fr. 20,032 »

36 demandes en remboursement . . . 7,805 73

Les opérations du mois de mai sont suivies par MM. Achille Wibaux et Edmond Prouvost, directeurs.

Il n'y aura pas de cance le dimanche 16 mai à cause de la procession de la fête de la Fête-Dieu.

FAITS DIVERS.

Nous lisons dans le *Journal de Paris* :

« Mercredi, entre quatre et cinq heures, l'empereur et l'impératrice ont descendu en voiture découverte les grands boulevards. Point d'autre escorte que les quatre piqueurs ou jockeys d'ordonnance. La voiture allait au petit trot. L'empereur était comme d'habitude calme et souriant. L'impératrice offrait une physionomie extrêmement satisfaite. Il était impossible de répondre avec plus de prévenance et de bonne grâce que celle dont elle usait aux coups de chapeau des passants. Cette promenade avait l'air d'une réponse aux élections de Paris. Leurs Majestés ont voulu montrer qu'ils ne bouquaient pas la population parisienne. Et celle-ci de son côté les a accueillis visiblement avec une nuance de courtoisie plus marquée qu'à l'ordinaire. Paris n'est jamais plus aimable que le lendemain du jour où il a risqué et fait réussir un de ses grands coups. Vous rappelez-vous comme l'aspect de la ville était sombre et tragique le 23 et le 24 février au soir ! Mais dès le 28, quelles figures avenantes, quelle aménité, quel accès, quelle aisance à travers toutes ces rues, pourtant encore hérissées de barricades !

— Nous sommes heureux de constater que les polémiques suscitées par les élections n'ont pas fait éclore le moindre duel de journaliste à journaliste. Ces rencontres *professionnelles*, si l'on peut dire, deviennent de jour en jour plus rares, et ne survivent guère aux incidents qui les ont provoquées. Il n'en était pas ainsi sous le règne précédent, et des quinzaines d'aujourd'hui n'ont pas oublié le fameux duel de M. Eugène Briffault, le frère du favori de l'Elysée, avec M. de la Trésorière, rédacteur du *Revenant*.

C'était à l'époque de la grossesse de madame la duchesse de Berry. M. E. Briffault avait écrit dans le *Corsaire* un article infâme dirigé contre une personne qui était sacrée pour deux motifs, — parce qu'elle était femme, et parce qu'elle était prisonnière.

Le lendemain, M. de la Trésorière, ex-garde-du-corps, riposta dans le *Revenant*, en termes qui n'admettaient pour toute réponse que deux balles échangées ou un coup d'épée.

M. Briffault, qui ne dégainait volontiers que de la plume, se rendit en toute hâte dans les bureaux du *Revenant* ; il y trouva M. de la Trésorière, auquel il dit qu'entre confrères on devait se ménager. Fort mal accueilli par le royaliste, il avoua que l'article injurieux lui avait été soufflé par M. Thiers, au foyer de l'Opéra.

— J'en suis fort aise ! s'écria M. de la Trésorière, et je vais, de ce pas, *tirer les oreilles à ce jeune polisson*.

— C'est inutile, reprit tranquillement M. E. Briffault, vous savez bien que M. Thiers ne se bat pas.

L'insulteur se retira avec la promesse d'être vigoureusement étrillé le lendemain encore par le journal auquel il était venu demander merci. Si endurant qu'il se promit d'être à cet égard, le second article de M. de la Trésorière était tel que celui mort d'une frayeur anticipée, M. Briffault ne pouvait décemment se faire enterrer avant d'en avoir obtenu une réparation. L'arme choisie était le pistolet, et les combattants, placés à quarante pas, devaient marcher l'un sur l'autre. Ajustant alors son adversaire, sans avancer d'un pas, M. de la Trésorière lui dit avant de faire feu :

— Vous êtes un misérable qui n'avez pas craint d'insulter lâchement une femme ! Je pourrais vous tuer, je vais me contenter de vous casser le bras qui vous a servi à écrire un ignoble article.

Effectivement, il lui cassa le bras droit.

— Je suis fâché d'avoir blessé ce drôle, disait l'ex-garde du corps le lendemain du duel ; on est dans le cas d'en faire un homme politique.

A l'issue de cette affaire, le *Corsaire* plaça sur sa porte une affiche ainsi conçue :

Ici on ne se bat plus pour madame la duchesse de Berry.

— Le fils d'une honorable famille de commerçants de North-Andover (Massachussetts) Franck Cheney, âgé de quinze ans, se trouvait, comme la plupart des enfants, très malheureux d'aller à l'école. Après avoir vainement prié ses parents de l'en retirer, il résolut de n'en faire qu'à sa tête, et, vendredi dernier, au beau milieu de la classe, il se sauva et revint à la maison.

Les réprimandes, comme on peut penser, ne manquèrent pas, et décision fut prise par un conseil de famille, que, le samedi et le dimanche étant jours de congé, Franck resterait à la maison jusqu'au lundi, mais que ce jour-là, bon gré mal gré, il retournerait à l'école et présenterait ses excuses à son professeur.

Lundi matin, en effet, une sœur de Frank monta à sa chambre, pour l'avertir qu'il était temps de partir. La porte était fermée. La petite fille appelle son frère. Pas de réponse. Elle va prévenir son père. La porte est enfoncée, et l'on trouve Frank étendu mort sur le parquet ; dans une mare de sang.

Deux pistolets déchargés étaient à ses côtés.

Une balle avait fracassé la tempe droite, l'autre s'était logée dans le cœur. Chacune des blessures étant mortelle, il est évident que Frank avait dû tirer les deux coups de l'autre de la gauche.

Ce malheureux enfant était, paraît-il, malgré sa répugnance pour l'étude, très intelligent ; mais sa fierté était excessive, et c'est moins, pense-t-on, le dépit d'être obligé de retourner à l'école que l'obligade faire des excuses à son maître, ce qu'il regardait comme une humiliation, qui l'a poussé au suicide.

— Détail intéressant donné par la *Liberté* sur le nouveau président des Etats-Unis :

Le général Grant a un fils et des petits enfants, et ce fils n'a pour vivre que le revenu d'un bureau de poste donnant trois à quatre mille francs par an.

Le père, devenant président des Etats-Unis, [illegible]

Nous n'oserions pas affirmer que tous les honnêtes gens qui sont au pouvoir en France aient fait preuve d'un pareil désintéressement.

— M. L..., négociant à Berlin, était depuis longtemps atteint de violents maux de tête, dont les médecins ne pouvaient deviner la cause. Malgré les remèdes qu'ils crurent devoir prescrire, le mal empira de jour en jour, et bientôt le patient cessa de souffrir, la mort ayant mis un terme à ses tortures. Le médecin de la famille, désireux de trouver la solution du problème que cette maladie lui avait offert, demanda et obtint, dans l'intérêt de la science, la permission de procéder à l'autopsie. Aidé d'un de ses confrères, il se mit à scalper la tête du négociant. A peine l'opération était-elle commencée que le mort jeta un cri perçant et reprit connaissance. M. L... est en ce moment très-bien remis et ses maux de tête ont complétement disparu.

— On écrit de Dampicourt (Belgique), 14 mai, à l'*Echo de Luxembourg* :

« Mme Evraerts habite, depuis plusieurs années, le château de Montquintin, propriété qui lui appartient, un des plus magnifiques points de vue de la province de Luxembourg.

» Cette jeune dame, qui peut être âgée de 40 ans environ, a eu le malheur de perdre son mari il y a trois ans et s'est consacrée tout entière à l'éducation de ses deux charmantes petites filles.

» Dans la nuit du 13 au 14 mai, la jeune famille reposait tranquillement, lorsque vers deux heures du matin, le cri d'alarme ! *au feu !* retentit soudain près de l'habitation.

» En effet, un violent incendie venait d'éclater dans le corps de logis, entre les deux ailes du bâtiment. Il soufflait en ce moment un très-grand vent E.-S.-E., qui menaçait d'étendre les flammes dans les jardins plantés de mélèzes et de sapins, et de communiquer le feu au village tout entier.

» Réveillée en sursaut, Mme Evraerts, qui est une personne d'une énergie et d'une intelligence peu communes, comprit à l'instant toute l'étendue du danger. Les flammes envahissaient déjà les chambres à coucher au premier étage ; saisir sa femme de chambre et ses deux jeunes filles à moitié endormies après avoir préparé d'abord les moyens de sauvetage avec des draps de lit et des lanières de cuir, fut pour elle l'affaire d'un instant. Moins de cinq minutes après, elles étaient déposées en sûreté dans la cour.

» Alors seulement leur libératrice s'occupa d'elle-même et parvint à échapper au danger, non toutefois sans avoir sauvé ses titres et ses papiers les plus importants.

» Puis elle organisa, dit-on, les secours de façon à préserver les maisons voisines, en faisant spécialement abattre les arbres résineux qui entouraient le château, laissant consumer sa propre demeure avec d'autant plus d'abnégation qu'elle ignore encore, à l'heure qu'il est, si son mari l'a assurée contre les risques d'incendie.

» Notez qu'il n'y a pas à Montquintin la moindre goutte d'eau : pas même de quoi éteindre une allumette chimique ! »

CHEMIN DE FER DU NORD

De Lille à Mouscron

Départ de Lille. (matin), 5.30, 7 h., 8.30, 9.55, 11.05, (soir), 12.52, 2.25 4.30, 6 h., 7.05, 10.05, 11.15.

De Roubaix, (matin), 5.47, 7.18, 8.48, 10.43, 11.28. (soir), 1.10, 2.43, 4.48, 6.18, 8.13, 10.22, 11.31.

De Tourcoing, (matin), 5.54, 7.29, 8.59, 10.24, 11.34. (soir), 1.21, 2.54, 4.59, 6.29, 8.24. Arrivée, 10.27, 11.36. Ces deux derniers trains ne vont pas jusque Mouscron.

Arrivée à Mouscron, (matin), 6.10, 7.45, 9.15, 10.40, 11.50, (soir), 1.37, 3.10, 5.15, 6.45, 8.10.

De Mouscron à Lille.

Départ de Mouscron, (matin), 7 h., 8 h., 9.30, 11.05, (soir), 12.10, 3.10, 4.50, 5.45, 7.10, 9.10.

De Tourcoing, (matin), 5.10, 7.12, 8.12, 9.42, 11.17, (soir), 12.22, 1.52, 3.22, 5.02, 5.55, 7.28, 9.24, 11.02.

De Roubaix, 5.17, 7.21, 8.21, 9.51, 11.26, (soir), 12.31, 2.01, 3.31, 5.11, 6.12, 7.38, 9.36, 11.11.

Arrivée à Lille, (matin), 5.35, 7.39, 8.39, 10.09, 11.44, (soir), 12.49, 2.19, 3.49, 5.29, 6.31, 7.56, 9.54, 11.29.

De Lille à Béthune et à Bully-Grenay

Départs de Lille (porte des Postes) pour Loos, Haubourdin, Wavrin, Don, Marquilies, La Bassée, Violaines, Cuinchy, Beuvry, Béthune : (matin), 8.08, 11.43. (soir) 4.33, 8.08.

Trains de marchandises : 4.33 et 5.29 soir.

De Violaines pour Cuinchy, Beuvry, Béthune : (matin), 6.05, 9.08, (soir), 12.43, 5.33, 9.03, — minuit 34 les lundis.

De Violaines pour Vermelles et Bully-Grenay : (matin), 5.35, 9.05, (soir) 12.34 5.33.

Retour vers Lille.

Départs de Béthune pour Beuvry, Cuinchy, Violaines, La Bassée, Marquillies, Don, Wavrin, Haubourdin, Loos, Lille : (matin), 6.43, 10.23, (soir), 1.30, 6.48, 9.30.

Marchandises : de Bethune, (soir), 1.35 de Violaines. (soir), 2.10.

De Bully-Grenay pour Vermelles et Violaines : (matin), 6.40, 10.10. (soir), 1.30 6.40.

Correspondance, à Bully-Grenay, avec les trains de Paris et Hazebrouck.

AVIS

Le sieur François **HONORÉ**, a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'être déclaré adjudicataire du service municipal de l'omnibus de la gare.

Le nouveau service commencera le 1er Juin.

Les voyageurs devront s'adresser à l'*Estaminet du Cygne*, Grande-Place, et se faire inscrire une heure avant le départ de chaque train.

8837

ANNONCES

Étude de Me COTTIGNY, notaire à Roubaix.

Ville de Roubaix

Hameaux de la Potennerie, du Hutin et du Pilo.

4 hectares, 30 ares, 94 centiares

de

Terres en Labour

appartenant au Bureau de Bienfaisance de Roubaix

à Louer

pour 9 années qui commenceront à courir le 1er octobre 1870.

L'an 1869, le mercredi 2 juin, à trois heures de relevée, Me Cottigny procédera publiquement, dans une des salles de la mairie de Roubaix, à la location desdits biens dont suit la désignation :

Ville de Roubaix.

1° Hameau de la Potennerie, 3 hect. 98 ares, 72 centiares de labour, occupés par M. Loridant-Lerouge.

2° Hameau du Hutin, 10 ares, 7 cent. ou environ de labour, occupés par Mme veuve Destombes.

3° Hameau du Pilo, 22 ares, 15 centiares ou environ de labour, occupés par le sieur Lecomte.

8827

Etude de Me COTTIGNY, notaire à Roubaix

Commune de Mouveaux

Route de Roubaix, près la chapelle des Bons Convois.

UNE MAISON

à étage

à usage d'estaminet, sous l'enseigne de l'*Espérance* et 8 ares, 86 centiares de fonds, cour et jardin,

A VENDRE pour en jouir de suite

L'an 1869, le Jeudi 10 juin, 3 heures de relevée, Me Cottigny procédera publiquement en son étude, à la vente, en une seule adjudication, qui sera définitive dudit bien.

8828

Etude de Me DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

Lundi 7 juin, à trois heures de relevée, Me DUTHOIT, procédera en son étude à la vente publique au plus offrant de :

ROUBAIX

Rue de Lannoy, 183

une

GRANDE MAISON

à usage d'estaminet

avec 6 ares 12 centiares de fonds, cour et jardin

occupée par M. François Mulliez qui a le droit d'en jouir jusqu'au 1er Novembre 1871.

Cette propriété a un front à rue de 15 mètres et une profondeur de 40 mètres,

à vendre

pour sortir d'indivision. 8808

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

Capitaux à placer

à 4 1/2 et 5 p. 0/0

moyennant sûretés hypothécaires.

8829

Etude Me TACQUET, notaire à Roubaix.

Jolie maison

à usage de rentier ou de commissionnaire

A VENDRE OU A LOUER

Cette maison est située rue du chemin de fer à Roubaix.

8773

Études de Me MALLET, notaire à Solesmes et de Me TACQUET, notaire à Roubaix.

Territoire de St.-Python.

A VENDRE

2 hect., 19 ares et 36 cent. de

TERRES à Labour

en 5 parties.

L'an 1869, le Lundi 31 mai, 3 heures de relevée, Me MALLET adjugera en la mairie de St.-Python, les biens sus-désignés avec l'assistance de Me TACQUET.

S'adresser pour les renseignements auxdits notaires. 8833

Étude de Me LEBLEU, avoué à Dunkerque

VENTE aux enchères publiques

par suite de faillite

Le Vendredi 11 juin 1869, heure de midi, à l'audience des criées du tribunal civil de première instance, séant à Dunkerque, (Nord), au Palais de Justice, local ordinaire des audiences, des immeubles suivants situés à Dunkerque (Nord).

Article premier.

Une grande Usine

toute neuve, à usage de

FILATURE

de lin, jute, chanvre, étoupes, sise A